



Montréal, 1^{er} septembre 2015

Madame Sonia Bélanger,
Présidente, directrice générale
CIUSSS du Centre-Est de l'Île de Montréal
4675 Bélanger
Montréal, Québec, H1T 1C2

Madame Bélanger,

La présente fait suite à votre décision de fermer et convertir 11 ressources à assistance continue (RAC) au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du CIUSSS que vous dirigez. Cette opération fait suite à la directive du sous-ministre Sylvain Gagnon, émise en juillet dernier, en regard des conversions des ressources à assistance continue (RAC) en ressources intermédiaires (RI) notamment. Cette mesure touche des dizaines de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un TSA, celles-ci parmi les plus vulnérables de notre territoire. En effet, les RAC accueillent des personnes dont l'autonomie, les troubles associés et souvent les problèmes de comportement nécessitent, comme le nom l'indique, une « assistance continue » et spécialisée.

Nous sommes extrêmement inquiets et concernés non seulement par cette annonce, mais plus encore par les contextes qui l'entourent. Aux vues des décisions budgétaires ayant affecté directement la santé, la qualité de vie et l'insertion des personnes déficientes intellectuelles ou présentant un TSA au cours des dernières années, comment ne pas déjà en conclure à une autre situation de dégradation dans les services résidentiels ?

- Alors que les listes d'attentes des services de réadaptation en milieu résidentiel (RNI) n'ont cessé de croître au cours des dernières années¹;
- Alors que des coupures budgétaires de plus de 2 millions de dollars sont prévues cette année encore au CRDITED;

¹ Rapports annuels du CRDITED de Montréal, 2012, 2013, 2014, 2015.

- Alors que le personnel et les ressources du CRDITED susceptibles de soutenir les futurs RI spécialisés sont en décroissance;
- Alors que les structures et les approches sont en bouleversement fréquents affectant, quoique l'on en dise, les bénéficiaires directs des services (changement d'intervenants, de lieu de résidence, fermetures de dossiers);
- Alors que plusieurs parents, parmi nos membres, déplorent des situations de manquements importants concernant la qualité des services résidentiels en RI (suivis médicaux, confort, stimulation, loisirs, accès à l'information, etc.).

Comment, alors, ne pas conclure à une opération guidée par des impératifs financiers au détriment de la qualité et de l'accès ? Par ailleurs, les RAC sont des lieux de réadaptation, certes, mais ce sont aussi, et parfois avant tout des maisons, des chez soi. Les transformations à venir devront à tout prix respecter le principe de la stabilité résidentielle des personnes, du meilleur chez soi possible. À cet effet, **nous vous enjoignons de limiter les déplacements à répétition (sources de stress et de désorganisations dont nos familles ont souvent été témoin)**. De manière à respecter le chez soi des personnes et leur stabilité, nous vous demandons donc de mettre en place une approche qui implique le déplacement des intervenants vers les lieux de vie des personnes et non l'inverse. Au CRADI, nous le savons par expérience, les moments où ce type de changement a été mené en contexte de transformations organisationnelles importantes se sont soldés par des pertes de qualité. Certains de ces déménagements ont conduit à des retours dans des RAC.

- En conséquence de ce qui précède, nous demandons que le CIUSSS **cesse ses coupures en réadaptation et qu'il réinvestisse à la hauteur des besoins des personnes** de manière à assurer l'accès et la qualité dans les milieux de vie substituts;
- Nous demandons à ce que le CRADI prenne part à l'évaluation **des ressources et au contrôle de leur qualité, que nous suivions les plans de transformation touchant les RAC et les RI, que nous échangions des informations à travers nos réseaux respectifs et enfin, puissions voir à l'organisation et à la participation de visites des résidences par des tiers indépendants.**
- Traditionnellement, le CRADI a été associé par le biais de comités portant sur les ressources résidentielles. **Afin d'assurer les actions citées ci-haut, nous jugeons impératif la mise en place d'un comité conjoint CRADI-CRDITED sur l'hébergement.**

En espérant qu'une rencontre prochaine soit en mesure de nous rassurer, veuillez recevoir, madame Bélanger, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Djamila Benabdelkader

Présidente

c.c. : Madame Maryse Saint-Onge, Madame Carla Vandoni, monsieur Carl Simard